

CHALEUR BOIS À BRIANÇON

Pour les utilisateurs,
un réseau de chaleur urbain présente de
nombreux avantages :

- le chauffage urbain possède un **meilleur rendement** et de **meilleures performances** que le chauffage individuel,
- il offre une **sécurité accrue** par l'absence de chaudières et de stockage de combustible dans les immeubles,
- le **prix de l'énergie** finale est **stable** et plus attractif que celui des énergies fossiles (fioul domestique et gaz),
- le réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois permet aux abonnés de bénéficier d'une **TVA à 5,5%**,
- pas de **frais d'entretien** pour les installations de production de chaleur chez les abonnés.

En plus des nombreux avantages cités,
la **chaufferie bois :**

- contribue à la **préservation de l'environnement** avec l'utilisation d'une énergie renouvelable et des procédés de traitement des fumées plus performants qu'une multitude de chaudières individuelles,
- participe à l'**indépendance énergétique** du nord des Hautes-Alpes,
- **valorise l'énergie locale** par la structuration et le développement de la **filière bois** dans les Hautes-Alpes et crée des emplois locaux.

Des **visites pédagogiques** et des **ateliers de sensibilisation** aux énergies renouvelables sont organisés à la chaufferie bois.



INFORMATIONS

OÙ SE SITUE LA CHAUFFERIE ?

Installée dans deux anciens bâtiments militaires du quartier Colaud, la chaufferie bois alimente un **réseau de chaleur de plus de 7 km.**



Avec cette réalisation, une des plus importantes de la région PACA, Briançon rejoint les 650 villes déjà dotées d'un tel équipement, contribuant à son indépendance énergétique, et en faisant une ville exemplaire en matière de développement durable.

QUI PEUT SE RACCORDER AU RÉSEAU DE CHALEUR ?

Toute collectivité publique ou privée résidentielle et entreprise du secteur tertiaire peut se raccorder au réseau de chaleur.

COMMENT SE RACCORDER AU RÉSEAU DE CHALEUR ?

En prenant **rendez-vous** avec les équipes de BBE pour une **étude individualisée.**

CONTACT

BBE
Briançon Biomasse Énergie
Place Médecin Général Blanchard - BP6 - 05105 Briançon
Téléphone : 04 92 21 51 51
www.bb-energie.fr
e-mail : contact@bb-energie.fr

LE RÉSEAU DE CHALEUR BOIS DE BRIANÇON

LES ATOUTS DU RÉSEAU DE

La création du réseau de chaleur urbain est liée à la conjonction de plusieurs éléments :

- la **nécessaire rénovation** de plusieurs **chaufferies** au fioul vétustes et polluantes sur le territoire de Briançon,
- la **réhabilitation** des terrains cédés par l'armée à la Ville : les **quartiers Berwick et Colaud**, pour lesquels la commune de Briançon aménage, à travers le projet « Cœur de Ville » un secteur de 10 hectares,



- la gestion et l'**utilisation de la ressource bois**, dont le gisement renouvelable annuel est estimé à 35 000 tonnes pour le Pays du Grand Briançonnais,
- la forte volonté politique locale de s'inscrire dans une **démarche environnementale** et créatrice d'emplois dans le briançonnais.



« Chauffer la Ville sans
réchauffer la planète »

Briançon
Biomasse
Énergie

www.bb-energie.fr

QU'EST-CE QU'UN RÉSEAU DE CHALEUR ?

Un réseau de chaleur est une installation comprenant une chaufferie centrale fournissant de l'énergie à plusieurs clients par l'intermédiaire de canalisations de transport d'eau chaude.

La chaleur produite par la combustion des plaquettes forestières réchauffe l'eau circulant dans les canalisations jusqu'à chaque client qui pourra l'utiliser pour son chauffage et/ou son Eau Chaude Sanitaire (ECS) via un échangeur thermique. Cet échangeur transfère la chaleur du réseau primaire vers le réseau secondaire, sans échange d'eau entre les réseaux.



1 INSTALLATION DE PRODUCTION DE CHALEUR / CHAUFFERIE

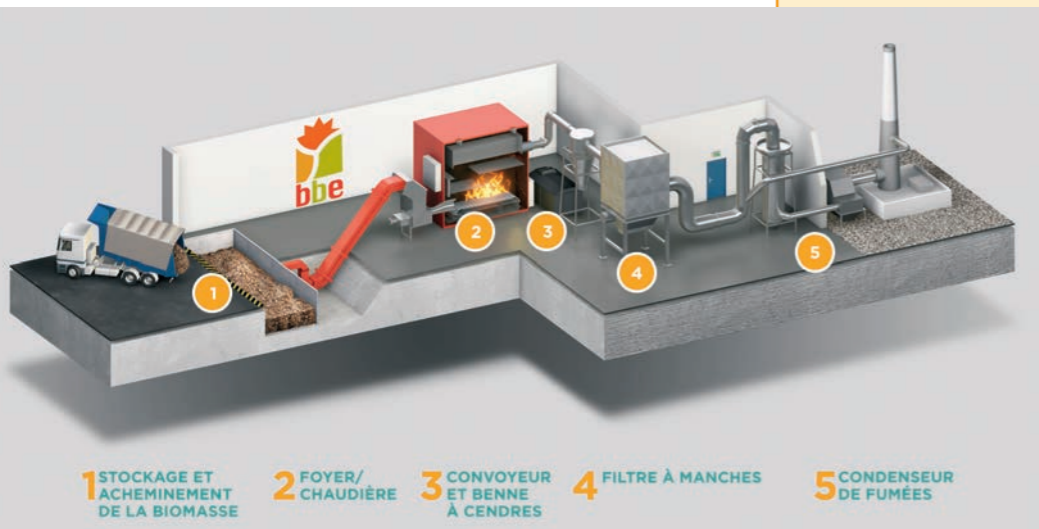
2 RÉSEAU DE DISTRIBUTION PRIMAIRE

3 SOUS-STATION AVEC ÉCHANGEUR DE CHALEUR

4 RÉSEAU DE DISTRIBUTION SECONDAIRE

COMMENT ÇA MARCHE ?

D'une longueur de plus de 7 km, le réseau de chauffage urbain est alimenté à plus de 80% par du bois énergie, une énergie renouvelable et locale. Le réseau dessert les bâtiments du centre ville et les bâtiments du projet « Cœur de Ville ».



1 STOCKAGE ET ACHÈMEMENT DE LA BIOMASSE

2 FOYER/ CHAUDIÈRE

3 CONVOYEUR ET BENNE À CENDRES

4 FILTRE À MANCHES

5 CONDENSEUR DE FUMÉES

LA CHAUFFERIE

Elle se compose de :

- 2 chaudières bois
- 2 chaudières d'appoint et de secours
- 1 stockage de bois déchiqueté sur site assurant un fonctionnement en autonomie de près d'une semaine
- 2 filtres à manche pour le traitement des fumées
- 2 containers fermés pour récupérer et permettre la valorisation des cendres.

L'APPROVISIONNEMENT BOIS

Les chaudières sont alimentées par du bois d'origine locale, provenant de 3 sources distinctes :

- au moins 60% de plaquettes forestières (issues de forêts locales et gérées durablement)
- du bois propre de récupération
- des connexes de scieries.



LA CONSOMMATION

Sur un gisement de bois énergie mobilisable dans le grand Briançonnais de près de 35 000 tonnes/an, la chaufferie utilise entre 8 000 et 10 000 tonnes.
(Source PETR)

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- Environ 6 000 tonnes de CO₂ évitées, soit l'émission de plus de 5 000 voitures
- Valorisation d'une énergie locale et renouvelable
- Un mode de chauffage pour lutter contre le réchauffement climatique
- Visites pédagogiques et sensibilisation aux énergies renouvelables.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

- 14 millions d'€ investis dont 3,1 millions d'euros cofinancés par l'ADEME PACA
- Prix stable de l'énergie
- Réalisation et maintenance assurées par des entreprises locales
- Création d'emplois dans le briançonnais.